

Questions orales

LES FINANCES

DEMANDE DE SUPPRESSION DE LA TAXE SUR LES RECUEILS DE CANTIQUES

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme la grande majorité des églises au Canada vivent de souscriptions publiques volontaires de particuliers et comme le droit d'importation de 7 p. 100 sur les recueils de cantiques rogne les budgets déjà serrés des églises, le ministre envisagera-t-il de retirer cette taxe dans les meilleurs intérêts des Canadiens?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'étudierai la question.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE REFUS OPPOSÉ PAR LES SNOWBIRDS À LA PARTICIPATION AU SALON AÉRIEN DE HAMILTON—DEMANDE DE RENVÈRSEMENT DE LA DÉCISION

M. Gus MacFarlane (Hamilton Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Est-il exact que les Snowbirds ont décliné l'invitation qui leur a été faite de participer au Salon international de l'aviation qui se tiendra à Hamilton. S'il en est bien ainsi, puisque les forces armées d'autres pays, par exemple les États-Unis, y participeront, l'Association canadienne des collectionneurs d'avions de guerre peut-elle envisager la participation des forces armées canadiennes?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je conviens avec le député que la présence des Snowbirds donnerait un lustre particulier à n'importe quelle manifestation. Je devrai m'informer de leur calendrier pour savoir s'ils peuvent s'y rendre.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LA PÉNURIE DE TRAVAILLEURS AGRICOLES POUR LES SEMAILLES—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme la Main-d'œuvre du Canada n'autorisera pas les agriculteurs à embaucher des travailleurs étrangers avant le 15 août et que de nombreux agriculteurs du sud de l'Ontario menacent de réduire ou d'arrêter la production de plusieurs denrées parce qu'ils ne peuvent obtenir de la main-d'œuvre locale pour la saison de la plantation, quelles initiatives le ministre a-t-il prises pour résoudre cette grave crise agricole?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les renseignements donnés au député sont entièrement faux. J'ai dit à maintes reprises que nous voulions embaucher des Canadiens en priorité s'il y en avait qui étaient prêts à faire ce travail; dans le cas contraire, et cela arrive parfois, nous avons une entente officielle que nous avons conclue dans l'intérêt des agriculteurs avec les Antilles et le Mexique pour faire venir, en vertu d'accords contractuels et officiels, des travailleurs saisonniers étrangers dont le nombre est calculé de façon à leur éviter tout problème. C'est

[M. Danson.]

seulement après avoir épuisé cette possibilité que nous pouvons conclure des accords individuels avec des travailleurs étrangers. Si les agriculteurs collaborent avec les bureaux de main-d'œuvre de leur région ou d'autres régions du pays, ils n'auront pas à craindre de manquer de personnel pour travailler et faire les récoltes.

M. Blackburn: Je voudrais poser une question supplémentaire. La réponse du ministre ne me dit pas comment les agriculteurs du sud de l'Ontario et des autres régions du pays pourront faire venir des travailleurs étrangers par l'intermédiaire des bureaux de main-d'œuvre du Canada pendant la brève saison de la plantation car c'est de cette saison que je parle. Je ne parle pas des récoltes; je parle des deux à quatre semaines que dure la saison de la plantation et où les agriculteurs ont du mal de trouver de la main-d'œuvre sur place. Même si la main-d'œuvre locale s'inscrit aux bureaux de main-d'œuvre, elle ne travaillera pas dans les champs. Permettez-moi de faire une suggestion: pourquoi ne peut-on pas faire venir ces agriculteurs de l'étranger pour une durée limitée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute qu'il soit approprié de se lancer dans une discussion philosophique quant à la façon de résoudre ce problème. Peut-être le député et le ministre pourraient-ils régler cela entre eux.

* * *

L'AGRICULTURE

POMMES DE TERRE—LE PROGRAMME DE SOUTIEN DU MARCHÉ—DEMANDE D'EXPOSÉ DU RÉSULTAT DES ENTRETIENS AVEC CERTAINES PROVINCES

L'hon. J. A. MacLean (Malpèque): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. A-t-il du nouveau à nous apprendre au sujet de ses discussions avec les ministres de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick sur le soutien du marché des pommes de terre, sur le programme de diversion ou sur tout autre sujet abordé avec eux?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous les avons rencontrés hier soir et nous leur avons fait quatre propositions; ils désirent en examiner trois aujourd'hui avec les producteurs du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard; puis ils nous informeront si ces propositions sont acceptables.

● (1440)

POMMES DE TERRE—DEMANDE DE PUBLICATION DES ÉTUDES PORTANT SUR LA COMMERCIALISATION

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre de l'Agriculture. La situation du marché des pommes de terre de table en provenance de ces deux provinces continue de se détériorer; par ailleurs, le ministre a précédemment parlé d'études qu'aurait effectuées son ministère sur la commercialisation de ce produit. A-t-il rendu public ces études ou fait des recommandations sur cette question fondamentale à l'une ou l'autre des deux provinces?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons eu de discussions de caractère général avec les ministres de l'Agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick. Nos conclusions n'ont pas été rendues publiques. Nous avons discuté des objectifs généraux que nous devrions nous fixer dans